

N°32 – 18^e année

Juin 2024

ISSN 1993-3134

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU
LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME - TOGO

<https://ahoho.net/>

Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H S H S

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Jean Bernard MOMBO**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- **Médard NDOUTORLENGAR**, Professeur Titulaire, Université de N'Djaména, Tchad

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Délali Komivi AVEGNON**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Àhṣhṣ* _ Juin 2024 : Vue partielle du marché aux fétiches d'Akodesséwa à Lomé (Togo)
(Crédit M. SOKEMAWU)

Copyright © reserved « *Revue À H Ṣ H Ṣ* »

Site Internet de la revue *Ahṣhṣ* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : *SJIFactor.com*, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Àh̄h̄h̄*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh̄h̄h̄* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh̄h̄h̄* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Youssoufou ADAM

Mobilité des acteurs dans l'espace transfrontalier Bénin-Niger p. 1-14

Tongnoma ZONGO

Politique publique de formalisation de la mine artisanale et bureaucratisation au Burkina Faso :
une cohabitation difficile ? p. 15-24

Moussa COULIBALY, Kpaka Sabine DIOBO Epse DOUDOU, Brahim Cisse

Géographie du paludisme dans la ville de Ferkessédougou (Nord de la Côte d'Ivoire) p. 25-39

Etienne PAKA

Espace médical et espace sanitaire dans un petit espace urbain dense (Bacongo, Brazzaville) p. 40-58

Raoul DJIMTA, Marcel B. FOURISSOU, Fatimé PAMDEGUE, Man-na DJANGRANG

Gestion de risque d'inondations dans la ville de N'Djamena au Tchad p. 59-76

Lucie NAMODJI, Théodore Tchékpo ADJAKPA, Franco-Néo Camus DJESSONOU

Stratégies d'adaptation des populations de la Commune de Birni N'Gaouré au Niger face aux
changements climatiques p. 77-90

ALLARAMADJI MOULDJIDE, BAOHOUTOU LAHOTÉ, Robert MADJIGOTO

Analyse des précipitations de la province du Logone Occidental au Sud-Ouest du Tchad par le
système d'information géographique p. 91-100

Mègnongon Clément Léopold BABADJIHOU, Toundé Roméo Gislain KADJEBIN

Dynamique de la population et sécurité alimentaire dans la commune d'Akpro-Misséré au Sud-
Est du Bénin p. 101-115

Nabine KOURPAI, Zakariyao KOUMOI, Padabô KADOUZA

Migrations rurales et dynamique de l'occupation du sol dans la plaine de Mô au Centre-Ouest
du Togo p. 116-127

Trépose NEINLEMBAYE

La communauté d'épargne et de crédit interne : outil d'autonomisation des femmes de la
commune de Koumra au Tchad p. 128-140

Marguerite KASSOGUE

Dynamique migratoire des dogons en direction de la ville de Bamako de 1950 à 2012 p. 141-154

Magloire DADOUM DJEKO, Khamis DJIMINGAR DJIBRINE, Christophe DJIKOLOUM DJIMTA

Risque pluviométriques et taux d'infestation du paludisme dans la commune de Moundou en
zone soudanienne du Tchad p. 155-167

Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Matthieu Ettien Afforo GUY

Enjeux socio-économiques de la Coupe d’Afrique des Nations (CAN) à Bouaké en Côte d’Ivoire **p. 168-180**

Mame Diarra DIOP, Aïdara Cherif Amadou Lamine FALL, Yancouba SANE, Kémo COLY

Facteurs et impacts de l’érosion hydrique dans la commune de Médina Sabakh (Centre-Ouest du Sénégal) **p. 181-196**

LA COMMUNAUTE D'EPARGNE ET DE CREDIT INTERNE : OUTIL D'AUTONOMISATION DES FEMMES DE LA COMMUNE DE KOUMRA AU TCHAD

Trépose NEINLEMBAYE

*Assistante d'Université, Enseignante chercheure
Département de géographie/section française
Université de N'Djamena
E-mail : ntrpose@gmail.com*

Résumé : Face aux difficultés d'accès au crédit des institutions financières formelles qui exigent un taux d'intérêt élevé des prêts, les femmes de la commune de Koumra dans la province du Mandoul au Tchad ont adopté un type de financement participatif communautaire initié par une mutuelle de celles-ci. Cette mutuelle appelée Communauté d'Épargne et de Crédit Interne (CECI) et géré exclusivement par les membres initiateurs favorise ainsi la solidarité sociale et financière entre les membres, qui se soutiennent mutuellement dans les petits projets. La méthodologie qui a permis de réaliser cet article est basée sur les enquêtes auprès des responsables administratifs, les gestionnaires et les bénéficiaires, les observations directes de terrain.

Les résultats révèlent que 68% des membres pratiquent les activités génératrices de revenus (AGR) grâce au crédit contracté auprès de la CECI ; 82% de bénéficiaires ont investi ces fonds dans le stockage et le commerce de céréales ; 9% l'ont utilisé pour la scolarisation des enfants et 6% l'ont investi dans l'agriculture. Ces investissements ont permis à 66% de femmes d'être financièrement autonome ; 20% ont pu avoir confiance en elles-mêmes et 14% se sont achetées des biens productifs.

Mots-clés : Communauté d'épargne, crédit interne, autonomisation, femme, Koumra.

THE SAVINGS AND INTERNAL CREDIT COMMUNITY: A TOOL FOR EMPOWERING WOMEN IN THE COMMUNE OF KOUMRA, CHAD

Abstract: Faced with difficulties in accessing credit from formal financial institutions, which charge high interest rates for loans, the women of the commune of Koumra in the Mandoul province of Chad have adopted a type of community-based participatory financing initiated by a women's

mutual. This mutual, known as The Savings and Internal Credit Community (CECI), is managed exclusively by the initiating members and promotes social and financial solidarity between members, who support each other in small projects. The methodology used to produce this article is based on surveys of administrative managers, managers and beneficiaries, and direct observations in the field.

The results show that 68% of the members are involved in income-generating activities (IGAs) thanks to the credit contracted with CECI; 82% of the beneficiaries have invested these funds in the storage and trading of cereals; 9% have used it to send their children to school and 6% have invested it in agriculture. These investments enabled 66% of the women to become financially independent; 20% gained self-confidence and 14% bought productive goods.

Keywords: Savings community, internal credit, empowerment, woman, Koumra.

Introduction

Selon le Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH) en 2009, environ 80% de la population tchadienne vit en milieu rural. La population féminine en représente 52% dont 12% vit en milieu urbain. Les femmes rurales jouent un rôle prépondérant dans les activités économiques car ce sont elles qui tiennent le village mais elles n'ont pas facilement accès au crédit malgré le nombre important des institutions de microfinance dans le pays.

Dans la littérature sur le développement, il est largement reconnu que l'un des moyens de garantir l'autonomisation des femmes consiste à leur fournir un accès facile au crédit (M. Amina, 1999 ; L. Mayoux, 1998 ; S. R. Schuler et S. M. Hashemi, 1994). Ceci leur permet notamment de se lancer dans des activités génératrices de revenus en créant par exemple des micro-entreprises, et d'apporter ainsi un revenu supplémentaire au ménage. La capacité des femmes à générer leurs propres revenus les aide à prendre des décisions en matière de consommation, d'éducation et de santé des ménages et à participer au processus politique (Z. Hda et F. Ahara Achour, 2020). Elle est

devenue une composante importante du développement, une stratégie de réduction de la pauvreté et de régénération économique dans le monde (Hulme et Arun, 2009, cité par W. C. Malingam, 2020).

À cet égard, la microfinance joue également un rôle important dans l'autonomisation des femmes. En effet, les institutions de microfinance offrent des services financiers à des clients à faible revenu qui n'ont traditionnellement pas accès aux services bancaires et services connexes. La microfinance, outil de développement visant à réduire la pauvreté dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, est susceptible de donner des résultats rapides et tangibles aux populations pauvres, en particulier aux femmes.

Au Tchad, les premières initiatives de microfinance au Tchad ont été lancées par les ONG et des organisations internationales dans le but de fournir les services financiers aux populations exclues du système bancaire traditionnel. Ces initiatives étaient axées sur l'épargne et le crédit pour les populations rurales et les petits entrepreneurs. A partir de 1990, le gouvernement tchadien commence à reconnaître l'importance de la microfinance pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. En 1994, la loi portant réglementation de la microfinance a été adoptée, offrant un cadre juridique pour les institutions de microfinance et régissant leurs activités.

En 2000, la microfinance a connu une croissance significative au Tchad, avec l'émergence d'un certain nombre d'IMF et de Banques communautaires. Ces institutions ont élargi leur champ d'action en offrant une gamme de produits financiers, tels que des prêts, des services d'épargne, des transferts d'argent et des assurances. Mais ces institutions font face à plusieurs défis parmi lesquelles la faible pénétration financière dans les zones rurales, le manque de ressources financière et technique, l'insécurité et les conditions économiques difficiles. C'est ainsi que les

groupes les plus pauvres notamment les femmes rurales ont vu la nécessité de s'organiser en mutuelle pour mieux se soutenir mutuellement. En effet, l'organisation en groupes facilite la création d'espaces de parole et d'action collective limitant l'isolement, le repli sur soi et favorise le renforcement mutuel, l'entraide ainsi qu'un processus d'acquisition d'estime de soi. (I. Guerin et B. Palier, 2007).

C'est pourquoi, les groupes de microfinance servent de base à des initiatives collectives en faveur d'une plus grande équité entre les genres au sein des communautés telles que les actions contre la violence justifiée par le genre, l'accès aux ressources et le processus local de prise de décision (L. Mayoux, 2007). La Communauté d'Epargne de Crédit Interne est un type de financement participatif communautaire informel, initié en 2018 par les femmes cheffes de ménage de la commune de Koumra en un exemple. Quel est l'effet de la CECI sur les conditions de vies des adhérents et bénéficiaires de crédit AGR des groupements Lonodji de Koumra ?

Cette recherche se propose d'analyser le degré d'adhésion des femmes de Koumra dans la CECI, d'étudier l'impact de la CECI dans le processus d'autonomisation des femmes de ladite organisation financière communautaire et son effet induit sur leurs conditions de vie et le développement du Mandoul et enfin d'identifier les perspectives de la CECI pour sa meilleure contribution au développement de local.

1. Contexte de l'étude

La commune de Koumra dispose d'importantes potentialités et aptitudes agricoles (agriculture pluviale et le maraîchage) en termes de ressources naturelles et humaines. La pêche, l'élevage, la cueillette (noix de karité, grain de néré, mangues, miel, etc.), l'artisanat (poterie, vannerie) constituent des activités secondaires qui font vivre les ménages dans cette commune. Cette ville cosmopolite, principal grand centre urbain de la province du Mandoul est un grand foyer humain et d'activités économiques informelles qui font vivre des familles entières. Une frange importante de la population excelle

dans le commerce informel, surtout les femmes chefs de ménage. Dans les années 1990, le Bureau d'Etude et Liaison, d'Action Caritative et de Développement (BELACD), une institution de micro finance met en place un réseau de Communauté d'Epargne et Crédit dans le Moyen Chari (Sarh) qui a fait ses preuves dans le financement des activités génératrices des revenus (AGR), l'accompagnement et le suivi des organisations paysannes féminines du Mandoul oriental avant de faire faillite en la matière.

Face aux difficultés d'accès au crédit des institutions financières formelles qui, le plus souvent, exigent un taux d'intérêt élevé des prêts, les femmes de la commune de Koumra, chef-lieu de la province du Mandoul au Tchad ont créé un système de financement participatif informel dénommé « communauté d'épargne et de crédit interne » (CECI) afin de financer leurs petits projets.

Ce sont initialement des femmes de l'Eglise catholiques de Koumra, s'inspirant du modèle des sœurs du Diocèse de Doba, qui se sont formées et ont lancé cette institution financière participative informelle à partir des cotisations des membres qui sont considérées comme des actionnaires à part entière. Bien qu'évoluant toujours dans l'informel, la CECI offre à ses membres, l'opportunité d'épargner, une source durable de crédit et un cadre d'apprentissage de gestion communautaire. En date de l'étude, la CECI fonctionne dans l'illégalité, ne disposant d'aucune autorisation de fonctionner. Pour la présidente, la CECI a toutes les caractéristiques d'une Institution Financière de micro-crédit mais elle peut être considérée comme une mutuelle ou groupe de tontine qui va delà de ses objectifs, cotiser, épargner et octroyer des crédits d'investissement.

De nos jours, la CECI des femmes de Koumra n'a aucune personnalité juridique par conséquent, elle ne peut pas avoir des

partenaires d'appui techniques et financiers qui lui permette d'élargir son champ d'action qui, en date de l'étude, est circonscrit à ses membres permanents. Cette situation rend ladite institution financière communautaire participative juridiquement faible en cas de litige ou de détournement de fond. C'est la raison pour laquelle cet outil d'autonomisation des femmes de Koumra, financièrement faibles, mérite attention et accompagnement afin d'influencer et d'orienter la politique nationale d'autonomisation des femmes pour un développement socioéconomique durable.

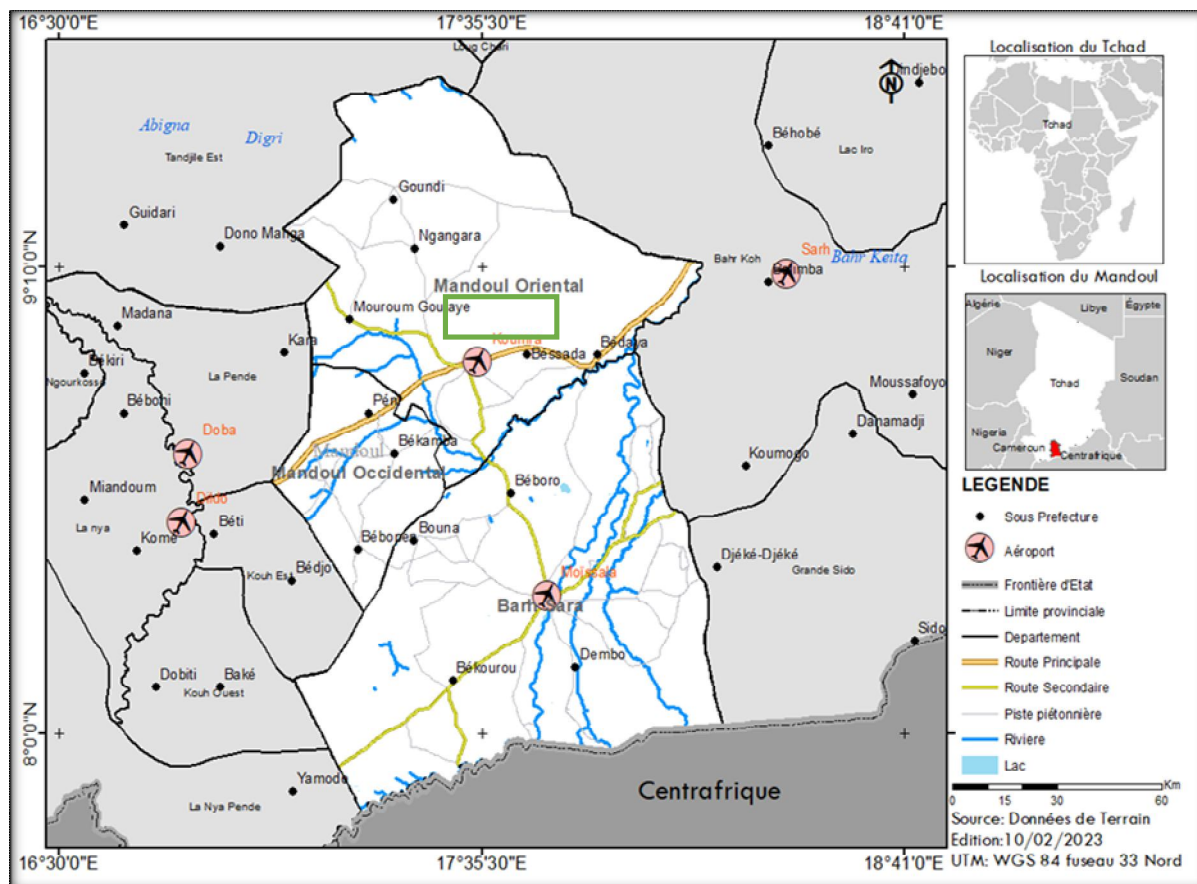
2. Matériels et méthode de l'étude

2.1. Le cadre de l'étude

Situé à 8°91' de latitude Nord et 17°55' de longitude Est, Koumra, chef-lieu du département de la province du Mandoul oriental est une collectivité territoriale (Carte n°1). Elle est l'une des villes les plus importantes et les plus peuplées du Tchad. Elle occupe le sixième rang national par le nombre de sa population. Jouissant d'un climat soudanien avec des précipitations allant de 800 à 1200 mm de pluie, Koumra a une température moyenne. Elle s'étend sur une superficie de 50 km² sur laquelle vivent 637 086 habitants (RGPH, 2009) dont 91% vit en milieu rural.

La population féminine représente presque 51,5% comme c'est le cas sur l'ensemble du territoire national. Cette frange de la population est jeune (55,3%), dynamique et présente dans les activités économiques. Elle est très actives dans les activités génératrices de revenus (AGR). C'est parmi cette population, qu'un groupe visionnaire et entreprenant a décidé de créer cette Institution de Microfinance très particulière pour son caractère communautaire participative dénommée CECI décrit précédemment comme un type d'institution financière participative communautaire.

Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude



Son milieu physique et humain lui confère un environnement favorable aux activités économiques et au AGR mais sa population féminine peine à accéder aux crédits bancaires trop exigeants. C'est la raison pour laquelle les femmes de la commune de Koumra ont initié la CECI pour auto financer leurs AGR.

2.2. Méthode de l'étude

La démarche méthodologique utilisée pour collecter les données est basée sur la recherche documentaire sur la microfinance et sur le microcrédit pour l'autonomisation des femmes rurales tchadiennes, une enquête auprès des femmes membres de la CECI et des interviews avec les responsables, membres du bureau exécutif de l'organisation. Les investigations directes sur le terrain se sont focalisées sur les données démographiques et socioéconomiques des bénéficiaires en l'occurrence, les femmes membres de la CECI, leurs activités

économiques, le montant hebdomadaire, mensuel et annuel de l'épargne, le montant de l'emprunt ; les revenus approximatifs, la fréquence et la durée de remboursement, le taux d'intérêt ; l'impact de la CECI sur les conditions de vie des membres de l'organisation.

Les informations complémentaires ont été obtenues par les interviews. Nos échanges avec les différents membres de la CECI ont permis de comprendre son fonctionnement et sa dynamique organisationnelle, le mode de financement des AGR de ses membres, sa capacité de répondre à la demande de crédit et sa technique de recouvrement des fonds octroyés aux membres et d'identifier ses partenaires techniques et financiers. Ces données recueillies ont permis de nous rendre compte que la CECI est née de la volonté des femmes membres à être économiquement

autonomes. En effet, la CECI est devenue aujourd’hui, un véritable outil d’autonomisation de ces femmes qui réalisent désormais de diverses activités génératrices de revenus : stockage et vente des produits céréaliers, transformation des produits ligneux, transformation des produits céréaliers (bière locale), etc.

Pour mener l’enquête, nous avons utilisé la méthode d’échantillonnage systématique en utilisant un intervalle de deux (2). Cette méthode a permis d’avoir un échantillon de soixante-quinze (75) dont 2% des hommes sur un effectif de 150 membres appartenant à trois (3) sous-sous-groupes répartis comme suit (Tableau n°1).

Tableau n°1 : échantillonnage des répondants par groupement

Nom du sous-groupe	Effectifs des répondants	%
Lonodji 1	31	41,33
Lonodji 2	25	33,33
Lonodji 3	19	25,33
Total	75	100,00

Source : Registre des groupements Lonodji de Koumra, 2023.

3. Résultats

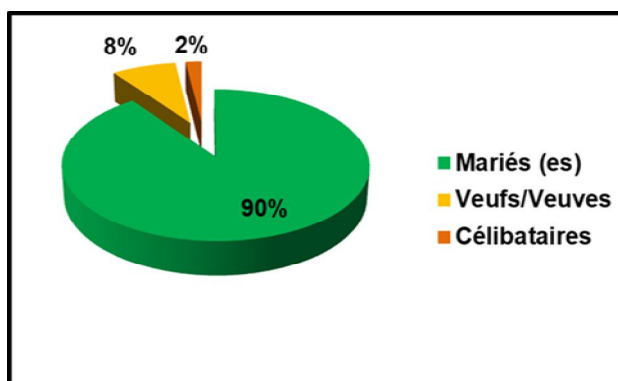
3.1. Historique et profil des membres de la CECI

Les femmes du groupe Lonodji, ont initié en 2018, la Communauté d’Épargne et de Crédit Interne par la formation et l’information des membres. Les bénéficiaires initiales sont d’abord les femmes cheffes de ménage de la commune de Koumra qui exercent les activités génératrices de revenus pour améliorer leur situation économique mais sans grand succès avant de s’étendre aux hommes et aux jeunes. Il est à noter que généralement, en Afrique, dans un ménage, l’homme est systématiquement chef de famille. Mais, depuis la crise économique liée aux ajustements structurels, les femmes exercent de plus en plus les AGR pour soutenir financièrement le ménage. Dans le contexte de cette étude, cheffe de ménage renvoie à toutes

les femmes ayant un mari ou non, mais de qui la survie de la famille dépend.

Initialement constitué de trente membres, le succès du groupe a incité l’adhésion de plusieurs autres membres portant l’effectif à cent cinquante (150) membres actifs. Ce grand effectif rend lourd le fonctionnement obligeant les adhérents à éclater le groupe en trois (3) sous-groupes : Lonodji 1, Lonodji 2 et Lonodji 3. Chaque groupement structuré fonctionne de façon indépendante et lutte contre la pauvreté très accentuée chez les femmes cheffes de ménages qui constituent la catégorie la plus vulnérable de la population dont la plupart n’arrive pas à subvenir aux besoins de leurs familles. Ce sont des femmes mariées, veuves et célibataires qui travaillent dur pour subvenir aux besoins du ménage comme le présente la figure n°1.

Figure n°1 : Situation matrimoniale des membres de la CECI Lonodji de Koumra

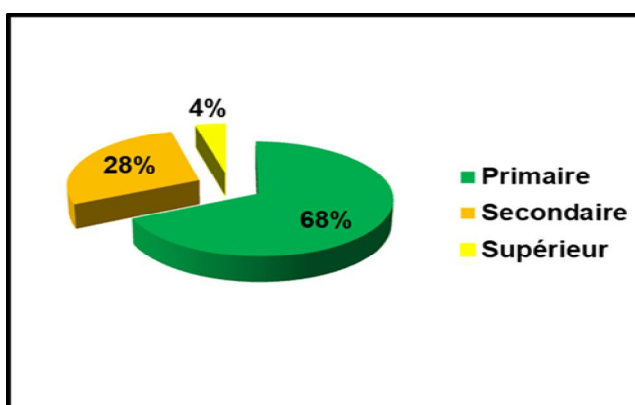


Source : D’après les résultats des enquêtes de terrain, 2023.

On constate sur la figure n°1 que 90% des femmes de la CECI de Koumra (CECIK) sont mariées. Les enquêtes ont montré que ces dernières participent à plus de 80% aux dépenses du ménage. La faible proportion des veuves et célibataires est dû aux critères de sélection des membres favorables aux cheffes de ménage exerçant une AGR fiable pour la survie de sa petite famille. Toutes ces femmes

ont un parcours scolaire qui va du primaire à l'Université. Mais, selon les propres termes de la présidente, le niveau d'étude n'est en aucun cas un critère d'exclusion. Pour elle, il suffit d'avoir une AGR crédible et promotrice pour adhérer à la CECIK. La figure n°2 montre que 60% des membres de CECIK ont au moins le niveau primaire, 28% le niveau secondaire et seulement 4% a atteint le supérieur.

Figure n°2 : Niveau d'étude des membres de la CECIK

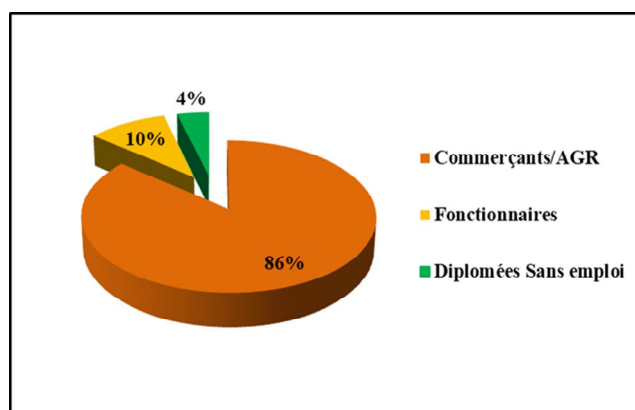


Source : D'après les résultats des enquêtes de terrain, 2023.

La figure n°2 montre que les membres de la CECIK ont une base intellectuelle qui permet de mieux conduire les activités de la structure (tenir la caisse, faire des comptes et calculer les intérêts de chaque membre, faire le suivi et le recouvrement des prêts, etc.) car au moins 32%

ont dépassé le niveau primaire selon les résultats de l'enquête auprès des membres. On compte parmi eux, les fonctionnaires de l'Etat qui sont uniquement des hommes, les diplômés sans emplois et les ménagères tel qu'illustrée par la figure n°3.

Figure n°3 : activités socioprofessionnelles des adhérents à la CECIK



Source : D'après les résultats des enquêtes de terrain, 2023.

La CECI, comme nous l'avons dit précédemment, initialement portées par les femmes qui vivent essentiellement des AGR, a accueilli d'autres catégories

socioprofessionnelles. En date de l'étude, 10% des membres de la CECIK sont des fonctionnaires de l'Etat, exclusivement des enseignants de l'enseignement fondamental et

du secondaire ; 4% sont des diplômés sans-emplois notamment des infirmières. La masse, 86% est composée des commençantes spécialisées dans le stockage des produits alimentaires et la transformation. Les différents profils de ses membres constituent la force de cette institution financière informelle qui fait des exploits dans la vie socioéconomique des adhérents et dans le développement de la commune tout entière. L'institution est structurée sur les principes taillés sur le modèle des organisations paysannes à savoir la démocratie dans la prise des décisions internes, la solidarité entre les membres qui se soutiennent et coopèrent mutuellement pour répondre à leurs besoins collectifs, l'autonomie financière basée sur les ressources disponibles propres, la préservation des intérêts collectifs, la vision à long terme basé sur l'éducation et la formation des membres pour un développement durable. Ces principes sont souvent régis par un règlement intérieur auquel les membres sont rigoureusement soumis. Comme une IMF, elle s'est dotée d'une responsabilité sociale qui est celui de promouvoir le développement socioéconomique durable des membres de la CECI mais ses services financiers se limitent à l'épargne et aux prêts. En effet, ayant une capacité financière, son système d'accès au crédit n'est pas inclusif dans la mesure où elle ne touche pas toute la communauté, ne souscrit pas aux services d'assurance et de transfert d'argent

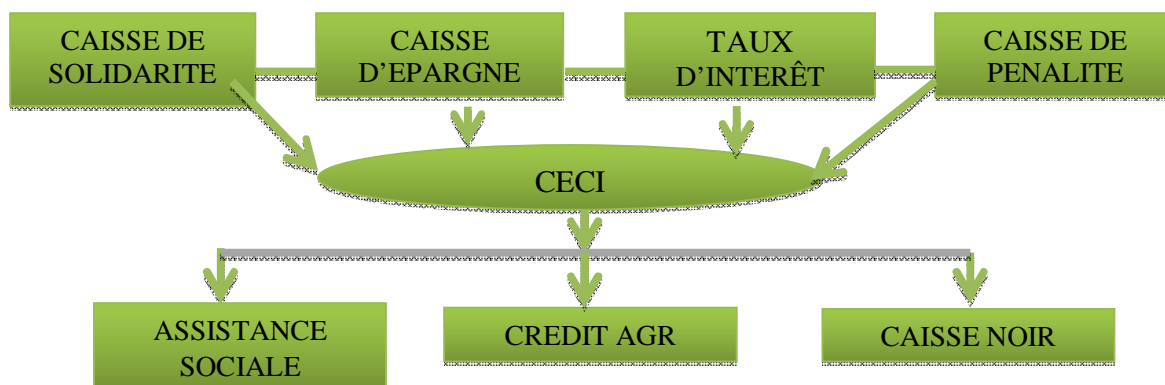
3.2. Fonctionnement, mécanisme de cotisation et d'épargne

Structurée sur le modèle des organisations paysannes dont les membres se réunissent une

fois par semaine assurant un bon fonctionnement et une communion d'esprit entre les adhérents, la CECIK est considérée par les membres comme une institution financière communautaire qui leur permet de s'affirmer individuellement au sein des ménages et collectivement dans la société. Elle est composée d'un bureau exécutif et d'une assemblée générale (AG) qui se réunit une fois par an. Le bureau exécutif est à la fois l'organe dirigeant et exécutif des décisions prises à l'AG. Il est composé de dix (10) membres dont une présidente et son vice, une secrétaire et son adjointe, une comptable et son adjointe, une détentrice de la clé du trésor et son adjointe et deux (2) conseillères. L'AG est, quant à elle, composée de cent cinquante (150) membres répartis équitablement dans trois (3) sous-groupes de 50 personnes par consensus lors d'une AG extraordinaire en 2021. Ces sous-groupes sont indépendants les uns des autres. Ce sont des jeunes et adultes des deux sexes, ayant différent statut matrimonial et différent niveau scolaire.

La CECIK, véritable outil d'autonomisation, met en place un mécanisme de microfinance basée sur les cotisations hebdomadaires des adhérents, mettant sur pieds un véritable fonds transformé en microcrédit d'investissement pour tous les membres sans exception selon la capacité financière (épargne) et le projet (AGR) du demandeur de crédit. Ainsi, le mécanisme de financement des AGR repose essentiellement sur les cotisations des membres de la CECIK notamment l'épargne repose sur l'épargne, le taux d'intérêt, les pénalités et le fonds de solidarité comme le présente la figure n°4.

Figure n°4 : source de fonds destinés au crédit AGR

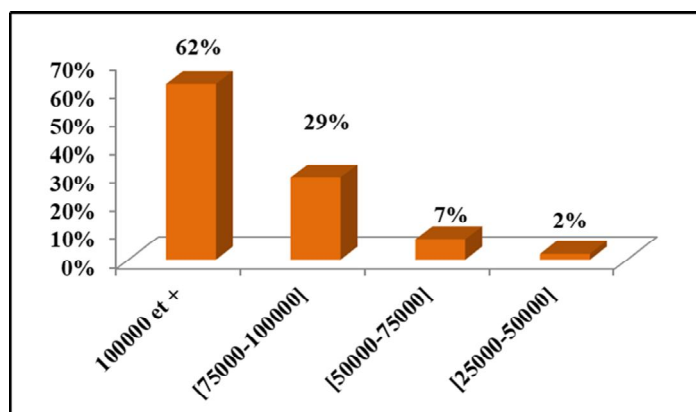


Source : Cahier de compte de la CECI.

On constate sur la figure n°4 que les fonds proviennent des cotisations des membres (épargnes), du taux d'intérêt des emprunts. En plus de l'épargne et de l'intérêt que génèrent les emprunts, il y'a une caisse de solidarité dont les fonds sont destinés à l'assistance lorsqu'il y a un cas social (maladie, décès, mariage, réjouissance annuelle aux cas où aucun évènement n'est survenu au cours de l'année). Le taux d'intérêt et le montant du fonds de solidarité sont fixés à l'AG; par contre, le montant de l'épargne dépend de la capacité économique de chacun. Les réunions

hebdomadaires sont obligatoires et se tiennent régulièrement tous les mercredis au début de la matinée (5 heures à 6 heures) pour permettre aux uns et aux autres à vaquer à leurs occupations. C'est lors de cette réunion hebdomadaire que chaque adhérent cotise et consulte son cahier d'épargne. Ainsi au bout d'une année, il connaît exactement le montant exact épargné. Pour l'année 2022, l'épargne annuel varie de 25 000 F à 150 000 F CFA et l'étude a montré qu'environ 60% épargnent plus de 100 000 F CFA par an d'après la figure n°5.

Figure n°5 : Montant annuel épargné en FCFA par les adhérents



Source : D'après les résultats des enquêtes de terrain, 2023.

On constate sur la figure n°5 que 62% correspondant à 47 adhérents sur 75 ont épargné en 2022, 100 000 F CFA et plus. En nous basant sur la figure n°5, nous avons fait un cumul des fonds par intervalle, le résultat nous

donne un montant approximatif épargné par chaque groupe qui se présente comme suit (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Estimation des épargnes des groupements Lonodji de la CECIK

Epargne en CFA par mois	Nombre d'adhérents	Montant épargné en FCFA en 2022
100 000 et plus	47	4 700 000
75 000 à 100 000	22	1 650 000
50 000 à 75 000	5	250 000
25 000 à 50 000	1	25 000
Total	75	6 625 000

Source : D'après les résultats des enquêtes de terrain, 2023.

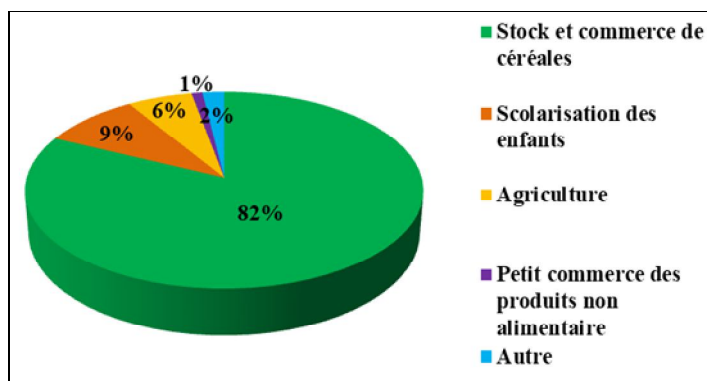
Sur la base de ce calcul, on peut se rendre compte que les membres de la CECI avaient en cette année-là mobilisé un fonds de plus de six millions sans compter le taux d'intérêt des crédits. Mais selon le gestionnaire de l'équipe, le cahier de compte fait un état de treize (13) millions de F CFA, un cumul de tous les fonds (épargne, taux d'intérêt, fond de solidarité et fond pénalité de remboursement). Ce fond a permis à certains membres d'emprunter jusqu'à 500 000 F CFA avec un taux d'intérêt de 10%, totalement reversé à l'emprunteur en plus de son épargne à la fin de l'année. C'est ce qui distingue la CECI des microcrédits modernes et motive les adhérents à plus épargner pour maximiser la possibilité d'emprunter un montant conséquent pour profiter pleinement de l'opportunité qu'elle leur offre pour réaliser leur projet d'investissement. Il s'agit de prêts modestes, de faibles montants avec l'épargne obligatoire couplée avec le remboursement. En effet, pour bénéficier de l'emprunt auprès de la CECI, les demandeurs doivent obligatoirement épargner régulièrement et respecter les échéances de remboursement sous peine de pénalités financières. Toutes ces dispositions sont consignées dans le règlement intérieur. Tout membre qui ne se soumet pas à ces exigences n'est pas éligible au prochain tour de distribution des crédits qui se fait au début de chaque nouvelle année. Ceux qui récidivent sont simplement radiés de la CECI.

3.3. Impact de la CECI sur la vie socioéconomique des membres

La CECI joue le rôle de microfinance qui octroie un fonds d'investissement aux membres

pour financer leurs projets entrepreneuriaux (AGR), démarrer des petites entreprises de production et de transformation des produits alimentaires locaux, acheter les biens productifs et même investir dans l'éducation des enfants. Elle donne l'indépendance économique et financière surtout aux femmes dans une société traditionnelle où la femme devrait être entretenue, selon la culture, les us et coutumes, par son époux. Mais aujourd'hui, les maris qui, pour la plupart, sont des agriculteurs et des débrouillards, n'arrivent plus à faire vivre leur ménage à partir de leurs activités productives à cause du changement climatique et des ajustements structurels qui les ont anéantis. Du coup, ils perdent leur autorité au profit des épouses qui ont tendance à prendre presque toutes les décisions à la scolarisation des enfants, les soins de santé, l'alimentation, etc. Elles excellent dans les AGR pour tenir leur foyer en subvenant aux besoins de leur foyer. Ces femmes constituent la frange de la population vulnérable et pauvre qui n'a aucune garantie pour espérer accéder au microcrédit. Grâce à la CECIK, elles ont le pouvoir de décision économique aussi bien au sien de leur ménage que dans leur communauté selon les propos de la présidente de Lonodji 1, une ancienne caissière de Bureau d'Etude et Liaison, d'Action Caritative et de Développement (BELACD) de Koumra. A la question de savoir comment l'argent emprunté a été utilisé, 82% des bénéficiaires l'ont investi dans le stockage des produits céréaliers tel que présenté par la figure n°6.

Figure n°6 : Poste d'investissement des bénéficiaires des crédits de la CECIK

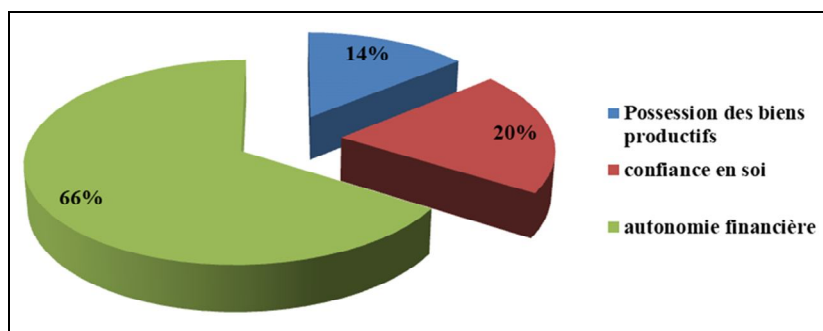


Source : D'après les résultats des enquêtes de terrain, 2023.

Cette tendance d'investissement dans le stockage et la revente des céréales est selon la propre opinion des femmes, le domaine le plus rentable en matière d'AGR car il permet quelques fois de faire 100% de bénéfice. Ceux qui investissent dans l'éducation et la formation des enfants (9%) sont des salariés, fonctionnaires de l'Etat et des femmes cheffes de ménages et diplômés sans emplois. Ces derniers qui ont une source de revenu stable (salaire payé par l'Etat ou un honoraire payé par une entreprise de prestation de service) utilisent leur crédit pour scolariser leurs enfants considérant cela comme étant le meilleur investissement selon leur propre avis.

Les résultats de l'enquête montrent que la CECI a suffisamment donné l'indépendance économique et la confiance aux femmes. Elle a renforcé leur capacité à générer leurs propres revenus et des richesses, améliorant ainsi leurs conditions de vie. Pour 66% des répondants, elle les a rendues autonomes. En date de l'étude, elles sont habilitées à prendre des décisions économiques concernant leur propre avenir et celle de leur ménage car dans nos sociétés, qu'elles soient traditionnelles ou modernes, c'est celui qui pourvoie aux besoins de la famille qui détient le pouvoir de décision. La figure n°7 en dit plus.

Figure n°7 : Poste d'investissement des bénéficiaires des crédits de la CECIK



Source : D'après les résultats des enquêtes de terrain, 2022.

Aujourd'hui, ces femmes sont respectées aussi bien dans leur famille que dans leur communauté dans la mesure où certaines sont devenues les créanciers, même des fonctionnaires pendant la période de soudure. La CECIK a eu des impacts positifs dans la vie des femmes de la commune de Koumra. En plus d'être un outil d'autonomisation des

femmes, elle a suscité en elles la confiance en soi (20% des membres) qui est un facteur de leadership et d'entreprenariat féminin dans un milieu où la problématique de la pauvreté féminine et de la persistance des inégalités de sexes (I. Guérin, 2003, 2011) se pose toujours avec acuité. En date de l'étude, 14% des bénéficiaires ont pu s'acheter des biens

productifs (paire de bœuf d'attelage, charrettes et charrue, petits ruminants, de la volaille, etc.). L'impact de la CECI est indéniable mais ces femmes se heurtent à quelques difficultés structurelles, organisationnelles et matérielles qui limitent leurs services à l'épargne et le crédit et l'extension de leurs actions aux femmes non membres de l'organisation.

3. Discussion

I. Guérin (2002), a mené une étude sur la question de la « Microfinance et autonomie féminine ». Cette étude qui a été menée auprès d'un programme sénégalais spécifiquement féminin confirme les résultats selon lesquels, l'accès au crédit, même de très faible montant, peut être un moyen non seulement de stabiliser des activités économiques ou d'en initier de nouvelles, mais encore de lutter contre la dépendance vis-à-vis de fournisseurs ou d'usuriers, de faire face à des dépenses imprévues (maladies) ou à des périodes difficiles, notamment la période de soudure, évitant ainsi une décapitalisation de l'unité familiale. Ces résultats corroborent ceux de notre étude auprès des femmes membres de la communauté d'épargne et de crédit interne (CECI) de Koumra, qui bénéficient des prêts dont le montant varie selon la capacité de l'épargne, renforcent ou initie les AGR qui les rendent financièrement autonomes. Elles répondent aux besoins alimentaires, sanitaires et éducatifs.

H. Zineb et A. F. Zahra (2020), ont réalisé une étude sur « Impact des institutions de microcrédit sur l'autonomisation (empowerment) des femmes (cas de la région d'Errachidia) : enseignements d'une analyse économétrique » auprès d'un échantillon de femmes de la commune rurale d'Aoufous au Maroc. Le résultat révèle que la participation des femmes aux programmes de microcrédit présente une relation positive et constitue un indicateur significatif de leur niveau d'autonomisation. L'étude conclut que le montant du prêt, ainsi que la participation à des activités génératrices de revenus sont des déterminants importants et significatifs de

l'autonomisation des femmes. Donc l'autonomisation des femmes rurales au Maroc peut être considérablement améliorée en les encourageant à participer à des programmes de microcrédit. Nos résultats le confirment dans la mesure où ils révèlent que les femmes membre de la CECI, en participant à ce programme participatif d'épargne et de crédit collectif, se rendent financièrement autonomes et font face à des dépenses familiales et aident la communauté à faire face à la période soudure grâce au stockage et à la revente des céréales. L'appui technique et financier des partenaires permet la pérennisation de cette autonomie de ces femmes.

H. B. N'cho N'cho qui a travaillé en 2022 sur « Impact du microcrédit sur l'autonomisation des Femmes en Côte d'Ivoire », a prouvé que l'accès au microcrédit n'entraîne pas automatique l'autonomisation des bénéficiaires (...) car dans leur majorité, les femmes bénéficiaires sont pauvres, manquent de compétences et opèrent dans des secteurs soumis aux aléas. De plus, elles subissent d'énormes pressions pour le remboursement des prêts consentis à cause des taux de remboursements qui sont dans la plupart des cas beaucoup élevés. D'où, leur difficulté à évoluer et à être réellement autonomes. Ces résultats ne corroborent ni avec les résultats des deux premiers auteurs ni avec nos résultats et soulèvent la question de la durabilité des institutions de microfinance communautaires participatives. Ce résultat renvoie à la question du dynamisme et de la pérennisation des activités de la CECI des femmes de Koumra qui n'est dotée d'aucune personnalité juridique et donc d'aucun accompagnement technique et financier pour soutenir ou renforcer cette autonomisation durablement.

Conclusion et recommandations

La CECI est une véritable institution financière de type communautaire participative qui contribue au processus d'autonomisation des femmes de Koumra. Cependant, la CECI rencontre des difficultés à mobiliser les ressources financières et à trouver des

partenaires techniques qui restreint son champ d'action. En l'absence d'un accompagnement technique et financier, les services de la CECI se limitent à l'épargne et au crédit d'un groupe de solidarité et de soutien économique. Le domaine de transfert et d'assurance reste inexploité. L'étude a pour objectif d'étudier le niveau d'adhésion, d'analyser le degré d'autonomisation des femmes membres de la CECI et son impact sur leurs conditions de vie.

Pour y arriver, nous avons collecté les données quantitatives auprès de 75 sur 150 membres de cette institution de microcrédit communautaire participative en utilisant la méthode de choix aléatoire de deux pas. Il ressort de cette enquête que la CECI n'est dotée d'aucune personnalité juridique, mais elle donne l'opportunité d'accès au microcrédit d'investissement basé exclusivement sur les cotisations des membres promoteurs des activités génératrices de revenus. En se basant sur le principe des IMF, la CECI offre non seulement les ressources financières aux femmes mais renforce également leur confiance en soi et leurs compétences réduisant ainsi leur vulnérabilité économique.

Elle contribue ainsi à la poursuite des activités économiques, à l'accroissement des revenus des femmes, à la capacité de prendre en charge les frais médicaux, à la scolarité et la formation des enfants, à l'estime de soi, etc. Elle crée un réseau de soutien et de solidarité entre les membres, elle favorise l'autonomie économique, réduisant ainsi les inégalités entre les femmes. Aujourd'hui, ces femmes arrivent grâce à la CECI à subvenir aux besoins de base (éducation des enfants, soins de santé, alimentation) leur famille ou acheter les biens productifs (bœufs, terrain, etc.). Dans la communauté, ces femmes sont des modèles et la CECI un outil d'autonomisation des femmes et de réduction de la pauvreté. Pour étendre ses activités au-delà de la commune de Koumra et faire écho au niveau national, la CECI doit envisager une reconnaissance car sa voix ne porte pas loin, faute de reconnaissance officielle

des autorités et chercher le partenariat avec le Ministère de la femme pour un accompagnement. Ce partenariat influencera la politique d'autonomisation de la femme tchadienne.

Ainsi, les femmes peuvent mieux s'organiser pour solliciter un accompagnement technique et financier des ONG et de l'Etat afin d'orienter la CECI vers une institution formelle communautaire de microcrédit portée par la communauté au service de développement local. La CECI, portée par les femmes cheffes de ménages de Koumra est un exemple de cette bonne pratique à dupliquer au niveau régional et national pour un développement à la base.

Références bibliographiques

DROY Isabelle, 1990, *Femmes et développement rural*, Karthala, Paris, France, 184 p.

ELSON Diane, 2000, « Renforcement du pouvoir des femmes ». In : *Cahiers genre et développement : Le genre un outil nécessaire : introduction à une problématique*, N°1, AFED-EFI, L'Harmattan, Paris, Montréal, France, Canada, p. 117-119.

GENTIL Dominique et SERVET Jean-Michel, 2002, « Microfinance : petites sommes, grands effets ? ». In : *Revue Tiers-Monde*, vol 43, n°172, Presses Universitaire de France, Paris, France, p 729-735.

GUERIN Isabelle et FRAISE Laurent, 2011, *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*, Éditions Erès, Institut de recherche pour le développement, Paris, Paris, 384 p.

GUERIN Isabelle, 2000, « Microfinance dans les pays du sud : quelle comptabilité entre solidarité et pérennité ? », *Revue d'Economie Financière*, N°56, Montchrestien, p. 145-146.

GUERIN Isabelle, 2005, *La microfinance en Asie : entre traditions et innovations*. IFP, IRD et KARTHALA, Paris, France, 229 p.

- HDA Zineb et AHARA Achour Fatima, 2020, « Impact des institutions de microcrédit sur l'autonomisation (empowerment) des femmes (cas de la région d'Errachidia): enseignements d'une analyse économétrique, *Revue internationale d'Economie Numérique*, Vol. 2, N°2, p. 93-111.
- MALINGA MWATI Christine, 2020, *L'empowerment des femmes dans la ville de Bukavu : étude de cas des associations villageoises d'épargne et de crédit*, Master interuniversitaire en développement, environnement et sociétés, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, 131 p.
- MAYOUX Linda, 1998, « Vers un nouveau paradigme dans les programmes de micro-crédit », *Journal of Intentional Development*, Volume 11, Issue 7, p. 957-984.
- MURENGEZI Célestin, 2006, *Impacts du crédit dans la promotion des PME : études de cas sur la ville de Ouagadougou, Burkina Faso*, Thèse de Doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, p. 729-735.
- SOKO Constant, 2009, *Les modèles de microfinance en Côte d'Ivoire - Origine, organisation et impact*, L'Harmattan, Paris, 265 p.
- SOULAMA Souleymane, 2005, *Microfinance, pauvreté et développement*, Archives Contemporaines, Paris, France, 165 p.
- WANGANI Simon., 2016, *Performance des institutions de microfinance dans le financement du développement : le cas de la République Démocratique du Congo*. In : *La Revue des Sciences de Gestion*, Direction et Gestion, N°278-279, p. 109-115.